

# Bulletin

## Le mot de la présidente



Chères et chers amis,

J'ai le plaisir de m'adresser à vous tous, une fois de plus, par le biais de ce Bulletin pour vous informer sur un certain nombre de questions d'intérêt pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Tout d'abord, je voudrais rendre hommage et exprimer ma reconnaissance aux milliers de volontaires et d'employés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui œuvrent sans relâche au service de l'Humanité. En particulier, je tiens à honorer la mémoire de nos collègues qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions au cours des derniers mois. Ces pertes sont inacceptables, tout comme le manque de respect pour nos emblèmes. La mission humanitaire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de ses volontaires et de son personnel, doit toujours être protégée et respectée par tous.

Deuxièmement, je souhaite vous informer que, ces derniers mois, la Commission permanente a examiné les enseignements tirés et a commencé le suivi des résultats de la XXXIV<sup>e</sup> Conférence internationale et du Conseil des Délégués de 2024.

Lors de la réunion de la Commission permanente au début de ce mois de juin, nous avons décidé, comme le prévoient les Statuts du Mouvement, que le prochain Conseil des Délégués se tiendra à Genève les 3 et 4 décembre 2026, immédiatement après la 25<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

## Dans ce numéro

**Le mot de la présidente** ..... 1

**Merci pour vos contributions en 2024** ..... 3

**XXXV<sup>e</sup> Conférence internationale et Conseil des Délégués de 2026**  
Informations sur le Conseil des Délégués de 2026..... 4  
Pour des réunions avec encore plus d'impact par Helen Durham..... 4

**Décider pour agir : traduire les résolutions en actes**  
La nouvelle stratégie du Mouvement relative à la migration : notre vision commune pour l'avenir..... 6  
Renforcer la confiance des communautés grâce à la redevabilité : les progrès réalisés par le Mouvement..... 8

**La parole aux membres de la Commission permanente**  
Entretien avec M. Wang Ping ..... 9

**Opinion**  
De sujet marginal à thématique centrale : 32 ans d'activités de santé mentale et de soutien psychosocial par Sarah Harrison..... 12

Trouvez les dernières décisions de la Commission permanente sur cette page web : <https://standcom.ch/meetings-and-decisions/>

**Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**  
19 Avenue de la Paix, 1202 Genève, Suisse  
E-mail: [standing.commission@standcom.ch](mailto:standing.commission@standcom.ch)  
Site web: [www.standcom.ch](http://www.standcom.ch)

En collaboration avec le CICR et la Fédération internationale, nous travaillons à la préparation du nouveau cycle de Réunions statutaires du Mouvement, en accordant une attention particulière au prochain Conseil des Délégués de 2026. Une Note conceptuelle est en cours d'élaboration ; elle mettra en avant les idéaux d'unité et de la mission humanitaire du Mouvement, ainsi que des propositions plus concrètes pour le Conseil des Délégués de 2026. Ce document sera envoyé à toutes les Sociétés nationales pour consultation. Je vous encourage vivement à participer activement à cette consultation, tant au niveau de votre Société nationale que par le biais de contacts avec les Sociétés nationales de vos régions respectives. Votre participation et vos retours sont d'une grande importance pour la Commission permanente.

La Commission permanente a l'engagement et le mandat d'assurer le suivi et de veiller à ce que les résolutions adoptées soient promues et dûment mises en œuvre. Cependant, en plus d'être une responsabilité collective, cela relève également de la responsabilité individuelle de chacune des 193 composantes.

Pour faciliter cette tâche, et comme l'a demandé instamment le dernier Conseil des Délégués, la Commission permanente poursuit le travail entamé lors de sa session précédente en vue de développer un cadre des politiques du Mouvement. Ce cadre vise à guider toutes les composantes dans l'élaboration et le suivi des résolutions, et à faciliter l'accès à celles-ci.

Lors du prochain Conseil des Délégués, les Médailles Henry Dunant, la plus haute distinction attribuée par le Mouvement à un membre individuel, seront décernées. Nous espérons recevoir des candidatures de grande qualité et méritant cette haute distinction. Je vous invite à identifier dès maintenant des candidats représentatifs de la diversité et de l'inclusion dans notre Mouvement.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier la Société de la Croix-Rouge du Japon de m'avoir invitée à représenter le Mouvement au cours de l'événement spécial commémorant la Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le 8 mai 2025, lors de l'Exposition universelle d'Osaka, dans le Kansai. Ce fut un honneur d'assister à ce grand événement en tant que Présidente de la Commission permanente. L'Expo 2025 et le programme du 8 mai étaient tous deux exceptionnels et ont mis en lumière le dévouement et l'enthousiasme des organisateurs.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude à toutes les personnes qui ont aimablement contribué à cette édition du Bulletin. Je remercie tout particulièrement Mme Sarah Harrison, cheffe de l'unité technique de la plateforme du Mouvement pour la santé mentale et le soutien psychosocial.

N'hésitez pas à porter à l'attention de la Commission permanente toute question qui vous semble digne d'intérêt.

Veillez recevoir mes salutations les plus cordiales.

Mercedes Babé  
Présidente



# Merci pour vos contributions en 2024

Comme établi par le Conseil des Délégués de 2007, le budget de la Commission Permanente est financé conjointement, selon le principe équitable d'un tiers chacun, par la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et les Sociétés nationales. La Commission Permanente compte sur le soutien des Sociétés nationales pour remplir ses fonctions statutaires et leur est reconnaissante de leur confiance.

La Commission Permanente exprime sa plus sincère gratitude aux 62 Sociétés nationales qui ont pu contribuer à son budget en 2024, ainsi qu'à la FICR et au CICR. De plus, la Commission Permanente tient à remercier tout particulièrement la Croix-Rouge suédoise pour la mise à disposition d'une cheffe de projet depuis septembre 2024.

Des contributions volontaires ont été reçues en 2024 de la part des Sociétés nationales des pays suivants :

- Albanie
- Allemagne
- Andorre
- Antigua-et-Barbuda
- Autriche
- Bahreïn
- Belgique
- Bulgarie
- Cambodge
- Canada
- Chine
- Colombie
- Corée du Sud
- Croatie
- Chypre
- République démocratique du Congo
- Danemark
- Dominique
- République dominicaine
- Équateur
- Espagne
- Estonie
- États-Unis
- Éthiopie
- Finlande
- France
- Honduras
- Îles Cook
- Irak
- Irlande
- Italie
- Japon
- Jordanie
- Koweït
- Lettonie
- Libéria
- Liechtenstein
- Luxembourg
- Malaisie
- Mali
- Monaco
- Monténégro
- Maroc
- Nouvelle-Zélande
- Nigéria
- Norvège
- Palaos
- Palestine
- Pologne
- Qatar
- Roumanie
- Royaume-Uni
- Russie
- Saint-Marin
- Saint-Vincent-et-les-Grenadines
- Suède
- Suisse
- République tchèque
- Thaïlande
- Tonga
- Turkménistan
- Zimbabwe

Merci infiniment pour votre soutien à notre travail !

# XXXV<sup>e</sup> Conférence internationale et Conseil des Délégués de 2026

## Informations sur le Conseil des Délégués de 2026

Depuis les réunions statutaires tenues en 2024, le monde n'a fait que se complexifier. Le contexte géopolitique en évolution ne cesse d'accroître la pression qui s'exerce sur un ordre mondial déjà fragile. Dans ces moments-là plus que dans tout autre, il est essentiel que le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge unisse ses forces pour améliorer le sort des personnes qui subissent les crises.

Les réunions statutaires de 2026 appellent le Mouvement à se rassembler, en faisant preuve d'une attention renouvelée et d'une cohésion renforcée, pour affronter les défis actuels et futurs et mener une action humanitaire pertinente fondée sur des principes. Le Mouvement, par

son expérience, sa présence et ses principes, est à même de jouer un rôle de leader. Le moment est venu pour lui d'agir avec détermination. Le monde évolue rapidement, mais son engagement reste immuable : assurer une présence indéfectible au service des personnes qui ont le plus besoin de lui.

La Commission permanente a le plaisir d'annoncer que le Conseil des Délégués de 2026 se tiendra à Genève (Suisse), les 3 et 4 décembre 2026.

La Note conceptuelle du Conseil des Délégués de 2026 sera disponible sur le [site web des réunions statutaires](#) en août. Nous vous encourageons à réfléchir aux sujets présentés, à en discuter et à nous faire part de vos commentaires.

## Pour des réunions avec encore plus d'impact

Je me souviens bien des premières réunions statutaires du Mouvement international de la Croix Rouge et du Croissant-Rouge auxquelles j'ai participé, à Genève, à la fin des années 1990. C'était à la fois passionnant et presque intimidant d'assister aux débats et de voir un si grand nombre de personnes de tous horizons réunies : collègues et amis du Mouvement, représentants des autorités et acteurs intéressés par les questions humanitaires. Des résolutions, des lignes directrices et des décisions ont été adoptées, mais je dois dire que tout cela restait un peu confus pour la jeune membre de la délégation de la Croix-Rouge australienne que j'étais. De retour chez moi, j'étais responsable de rendre compte

de ces réunions mondiales au conseil de direction de ma Société nationale afin que nous décidions des mesures à prendre pour leur donner suite. J'avais quitté Genève pleine de détermination et de motivation, mais la tâche qui m'attendait n'était pas simple.

Faisons un saut dans le temps jusqu'en 2025 : je suis profondément honorée d'avoir été non seulement élue à la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, mais aussi nommée présidente de son groupe de travail chargé de mettre sur pied un cadre de politique générale pour le Mouvement – une mission particulièrement intéressante et d'actualité. À travers la

[résolution 9](#) qu'il a adoptée en octobre dernier, le Conseil des Délégués nous a encouragés à « poursuivre [notre] travail d'élaboration d'un cadre de politique générale pour le Mouvement et à mettre en place [...] des mécanismes de concertation et de collaboration avec les composantes du Mouvement », et nous a invités à « présenter ledit cadre au Conseil des Délégués de 2026 ». En d'autres termes, il s'agira de trouver des moyens de rendre les résultats de nos réunions statutaires encore plus accessibles et utiles, ainsi que d'explorer de nouvelles voies pour continuer d'élaborer des résolutions pertinentes, de qualité, qui sont bien connues et mises en œuvre. Nous souhaitons que le travail que nous accomplissons lors de nos réunions ait du sens et un impact concret pour les personnes auxquelles nous venons en aide.

La jeune femme que j'étais il y a une vingtaine d'années serait ravie de savoir qu'elle s'engagerait plus tard en tant que volontaire au sein d'une équipe extraordinaire, posant des questions et écoutant attentivement les réponses pour s'assurer que le Mouvement demeure du côté de l'humanité et continue à tirer le meilleur parti de ses réunions statutaires.

**Par Helen Durham**

Membre de la Commission permanente

# Décider pour agir : traduire les résolutions en actes

*En 2024, la XXXIV<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a adopté [6 résolutions](#), auxquelles sont venus s'ajouter [115 engagements](#) pris à titre volontaire par les participants. Le Conseil des Délégués a quant à lui adopté [9 résolutions](#) en 2024 et [13 résolutions](#) en 2022. Les résolutions et les engagements invitent les membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) à agir pour le bien de l'humanité. Cette section met en lumière les progrès qu'ils ont accomplis à cet égard.*

## La nouvelle stratégie du Mouvement relative à la migration : notre vision commune pour l'avenir

En adoptant au Conseil des Délégués sa toute première stratégie traitant de la migration, intitulée « Stratégie 2024-2030 du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge relative à la migration », le Mouvement est entré dans une nouvelle phase : celle de la mise en œuvre de sa vision selon laquelle tous les migrants doivent être en sécurité, être traités avec dignité et pouvoir s'épanouir dans des communautés inclusives.

D'avantage qu'un simple document, cette stratégie constitue un appel clair et urgent à l'action. Elle reflète une vision commune dont nous avons grand besoin aujourd'hui. Une action humanitaire locale et fondée sur des principes est en effet plus importante que jamais alors qu'on dénombre des millions de personnes déplacées dans le monde entier.

La mise en œuvre de la Stratégie sera pilotée par les Sociétés nationales au niveau local. En leur qualité d'auxiliaires des pouvoirs publics, ces dernières sont profondément ancrées dans les communautés et présentes dans les pays d'origine, de transit et de destination. Elles sont dès lors essentielles pour donner corps à la Stratégie en répondant aux besoins des migrants, en favorisant leur inclusion et en protégeant leurs droits et leur dignité.

L'action pour et avec les migrants fait déjà partie intégrante du mandat de nombreuses Sociétés nationales, tandis que pour d'autres, il s'agit d'un domaine d'activité nouveau et en plein essor. Au sein du Mouvement, plusieurs Sociétés nationales prennent déjà des mesures pour mettre en œuvre la Stratégie ; elles révisent notamment leurs stratégies internes, renforcent leur positionnement et cherchent de nouveaux moyens d'accroître leur impact. Certaines s'appuient sur la Stratégie afin d'engager le dialogue avec leurs partenaires, les donateurs et d'autres parties prenantes clés pour améliorer la visibilité et le financement de leur action, ainsi que pour faire valoir leurs avantages comparatifs et stratégiques en tant qu'acteurs humanitaires locaux, fiables, connectés et guidés par des principes.

Ces efforts sont déployés non seulement au niveau local, mais aussi à l'échelle régionale et mondiale, car la Stratégie repose sur l'idée qu'aucune Société nationale n'est isolée. La force du Mouvement réside dans sa capacité à relier et à coordonner les programmes et les opérations par-delà les frontières et le long des routes migratoires, ainsi qu'à partager et à mettre à profit l'expérience, l'expertise et les données factuelles de toutes les composantes, dans toutes les régions, afin d'assurer la continuité des soins et de renforcer la cohérence et l'efficacité de l'action du Mouvement.

Ces travaux seront étayés par trois outils importants :

- un **plan d'action** global définissant des priorités claires pour le Mouvement ;
- une **boîte à outils pour la mise en œuvre** comprenant des orientations pratiques et des études de cas ;
- un **plan de suivi** assurant la redevabilité et l'apprentissage au sein du Mouvement.

Ils seront en outre soutenus par trois groupes clés au sein du Mouvement : le **Groupe de haut niveau sur la migration**, qui contribue à définir l'orientation stratégique et à mobiliser les composantes du Mouvement ; le **Groupe de travail mondial sur les migrations**, qui apporte un soutien en matière de coordination technique, d'outils et d'apprentissage entre pairs ; et le **Laboratoire mondial sur la migration**, qui mène des travaux de recherche et fournit des données probantes. Ces groupes forment, avec les **réseaux régionaux sur la migration**, un écosystème puissant propice à l'échange des connaissances, à l'harmonisation des activités ainsi qu'au développement de l'innovation.

En œuvrant collectivement à la mise en œuvre de la vision énoncée dans la Stratégie, le Mouvement ne se limite pas à répondre à certains des besoins humanitaires les plus pressants de notre époque – il redéfinit la manière dont nous travaillons ensemble pour assurer la sécurité, l'inclusion et l'autonomisation des migrants partout dans le monde.

Par **Ezekiel Simperingham**

*Responsable migration et déplacement*

*Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge*

[ezekiel.simperingham@ifrc.org](mailto:ezekiel.simperingham@ifrc.org)

et

**Sarah Klingeberg**

*Conseillère régionale en matière de déplacement interne et de migration pour l'Europe et l'Asie centrale*

*Comité international de la Croix-Rouge*

[s.klingeberg@icrc.org](mailto:s.klingeberg@icrc.org)

[Lisez la nouvelle stratégie du Mouvement relative à la migration, adoptée au Conseil des Délégués de 2024](#)

## Renforcer la confiance des communautés grâce à la redevabilité : les progrès réalisés par le Mouvement

Depuis l'adoption en 2019 des engagements du Mouvement en matière d'interaction communautaire et de redevabilité, les organisations humanitaires ont été confrontées à des crises d'une ampleur sans précédent, avec en parallèle un déficit de confiance des communautés qui a posé de sérieux défis.

De la pandémie de COVID-19 à la crise ukrainienne, le Mouvement a dû s'adapter, en trouvant des moyens novateurs de travailler main dans la main avec les communautés pour concevoir des solutions efficaces pilotées localement. Les engagements ont servi de pierre angulaire à cette transformation.

L'année 2020 a été marquée par le lancement [d'un nouveau guide et d'une nouvelle boîte à outils du Mouvement](#) proposant des approches pratiques pour mettre en œuvre ces engagements. L'interaction communautaire et la redevabilité ont également été intégrées dans les outils révisés d'évaluation des capacités organisationnelles (OCAC et ECOS), entrant ainsi plus systématiquement en compte dans la manière dont les Sociétés nationales évaluent et renforcent leurs capacités.

Dans le sillage de cette dynamique, un nouveau plan d'action du Mouvement a été approuvé en 2023 par la Fédération internationale, le CICR et les principales Sociétés nationales investissant dans ce domaine d'activité. L'année 2024 a vu le lancement du **Réseau des ambassadeurs du Mouvement en matière d'interaction avec les communautés et de redevabilité**, regroupant les Sociétés nationales de la Colombie, du Liban, du Népal, de la Slovaquie et du Zimbabwe. Ces ambassadeurs s'emploient à améliorer les systèmes de redevabilité, participent à des échanges entre pairs et bénéficient d'un mentorat ainsi que d'un financement initial destiné à appuyer leurs efforts.

Afin de soutenir les opérations d'urgence, la Fédération internationale a organisé à l'intention d'une centaine de membres du personnel d'intervention rapide une formation en interaction communautaire et redevabilité et mis au point l'[indice de confiance communautaire](#) – un outil basé sur des données factuelles conçu pour mesurer la confiance des communautés à l'égard de l'action humanitaire. Le CICR s'est pour sa part employé à recueillir systématiquement le feedback des communautés et à l'utiliser pour éclairer ses opérations ; il a également mis en place des mécanismes tels que les centres de contact communautaires dans la plupart de ses délégations opérationnelles.

Compte tenu de la baisse des ressources attendue dans les années à venir, le Mouvement doit continuer à favoriser une interaction effective avec les communautés, en s'attachant à : privilégier les solutions locales, renforcer la résilience locale et réduire la dépendance à long terme vis-à-vis de l'aide.

Par **Indu Nepal**

*Cheffe de l'Unité redevabilité envers les personnes affectées  
Comité international de la Croix-Rouge*

et

**Alexandra Sicotte-Lévesque**

*Responsable de l'engagement communautaire  
Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge  
et du Croissant-Rouge*

# La parole aux membres de la Commission permanente

## Entretien avec M. Wang Ping

*Wang Ping, de la Croix-Rouge chinoise, a été élu à la Commission permanente par la XXXIV<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix Rouge et du Croissant-Rouge en octobre 2024.*

*Il a œuvré au service de sa Société nationale pendant plus de 20 ans, notamment en tant que vice-président et que secrétaire général. Il a dirigé, coordonné ou supervisé les interventions en réponse à de nombreuses situations d'urgence de grande ampleur en Chine – telles que le séisme au Sichuan et la pandémie de Covid-19 –, ainsi que les opérations menées en soutien aux partenaires du Mouvement dans le cadre de catastrophes ou de conflits armés à l'étranger.*



### **Qu'est-ce qui vous a amené à rejoindre la Commission permanente ?**

J'entretiens un lien profond et de longue date avec la Croix-Rouge. Pendant mes études de médecine, c'est avec fierté que j'ai rejoint sa section Jeunesse. Tout au long de mes 40 ans de carrière, entre parcours universitaire et engagements professionnels – en tant qu'étudiant en médecine clinique, médecin hospitalier, membre du personnel du ministère de la Santé et travailleur humanitaire pour la Croix-Rouge chinoise –, je suis resté fermement attaché à la mission qui consiste à « sauver des vies, protéger la santé et préserver la dignité humaine ».

Étant originaire du Shandong, province natale de Confucius et berceau de la philosophie confucéenne, je trouve une forte résonance entre les principes humanitaires de notre Mouvement et la sagesse ancestrale chinoise. À chacune de mes visites au Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à Genève, je suis ému de voir comment le Mouvement reflète la conscience collective de l'humanité, par-delà les frontières, les croyances et les différences culturelles. La règle d'or énoncée par Confucius il y a plus de deux millénaires, « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse », est en parfaite adéquation avec l'éthique du Mouvement.

Un autre joyau de la tradition philosophique chinoise dit : « La vertu suprême est comme l'eau qui coule – elle bénéficie à tout et ne rivalise avec rien ». Cette métaphore résume admirablement l'essence de l'humanitarisme, une valeur partagée par toute l'humanité et un pilier de la civilisation moderne : de même que l'eau soutient la vie, notre travail apporte de la compassion là où l'humanité en a cruellement besoin. L'humanitarisme offre amour, attention et chaleur. Il est désintéressé, persévérant et omniprésent, et sa disparition marquerait l'effondrement des fondements moraux de la civilisation. En temps de guerre ou de catastrophe, il représente une lueur d'espoir, un phare dans l'obscurité. Notre Mouvement incarne cette noble cause au service de l'humanité tout entière.

La Commission permanente, qui a reçu son mandat de la Conférence internationale, constitue une plateforme essentielle pour s'acquitter des responsabilités humanitaires. Être membre de cet organe est à la fois un honneur et un devoir sacré. Je suis déterminé à mettre à profit mes décennies d'expérience ainsi que les connaissances acquises dans le cadre de mon travail humanitaire en Chine, ce pays où les traditions anciennes coexistent avec les défis modernes. Je suis guidé par une vision : irriguer ensemble les déserts de souffrance de l'humanité grâce à l'eau de la compassion, éclairer les recoins les plus sombres de notre monde grâce à la lumière de la solidarité, et bâtir collectivement un avenir meilleur fondé sur la paix, l'équité et la dignité pour toutes et tous. C'est cette conviction qui m'a amené à rejoindre la Commission permanente.

***Parmi les questions abordées et les décisions prises lors des dernières réunions statutaires (ou des précédentes), lesquelles vous ont le plus marqué ? Dans quels domaines espérez-vous tout particulièrement que des progrès seront accomplis ?***

Respecter et faire respecter le droit international humanitaire (DIH) permet de sauver des vies, de limiter les destructions, d'alléger les souffrances des populations et de prévenir les dommages. J'ai été marqué par l'adoption de la résolution « Instaurer une culture universelle de respect du droit international humanitaire » par la XXXIV<sup>e</sup> Conférence internationale l'année dernière. Compte tenu de l'environnement international complexe et troublé dans lequel nous vivons aujourd'hui, il est extrêmement important de mettre l'accent sur le respect effectif du DIH. Les violations fréquentes des droits des civils, des blessés et des prisonniers de guerre dans les zones de conflit, ainsi que les attaques récurrentes contre les travailleurs et les volontaires humanitaires, révèlent à quel point le DIH est fragile dans la pratique et combien il est urgent de mieux promouvoir et mettre en œuvre ce droit.

Aussi devons-nous non seulement intensifier nos efforts pour diffuser le DIH, en surveiller l'application et en assurer le respect, mais aussi renforcer les mécanismes de redevabilité prévus en cas de violations. Le Mouvement doit veiller à ce que les emblèmes protecteurs distinctifs reconnus par les Conventions de Genève soient effectivement respectés dans les conflits armés. Il est tout aussi crucial d'enrichir et de développer le DIH. Je suis convaincu que, à mesure que la civilisation humaine progressera, le pouvoir de l'humanité continuera de croître. Au travers des efforts inlassables déployés par tous les États et toutes les composantes du Mouvement, nous devons traduire la nécessité de respecter et faire respecter le DIH en actions concrètes afin de mieux protéger les vies, d'alléger les souffrances et de préserver la dignité.

”

J'ai par ailleurs été particulièrement impressionné par le rôle des volontaires. Je ne saurais trop insister sur l'importance de renforcer le système mondial de volontariat au sein de notre Mouvement. Le volontariat – l'un de nos sept Principes fondamentaux – est en effet une force vitale pour mener à bien notre mission humanitaire. Dans le prolongement de la Politique relative au volontariat adoptée lors de la 23e Assemblée générale de la Fédération internationale, ainsi que de la Charte des volontaires approuvée lors du Conseil des Délégués de 2019, j'aimerais que nos prochaines réunions statutaires soient l'occasion de lancer des initiatives concrètes visant à honorer le dévouement, l'altruisme, la compassion, le courage et l'enthousiasme extraordinaires de nos volontaires, ce afin de donner un nouvel élan à la croissance du Mouvement.

***Selon vous, quels domaines spécifiques le Mouvement devrait-il prioriser pour renforcer son unité, sa préparation ainsi que l'efficacité et la pertinence de son action face aux défis mondiaux de notre époque ?***

Le champ de l'action humanitaire s'est considérablement étendu dans le paysage mondial actuel, à la fois complexe et en constante mutation. Mais cette complexité, ainsi que les défis sans précédent auxquels notre Mouvement est confronté, exigent au contraire que nous nous concentrons davantage sur nos mandats essentiels afin de maintenir une cohérence stratégique. En fixant les bonnes priorités, nous pouvons réduire la complexité et renforcer progressivement le pouvoir du Mouvement, son influence et sa capacité à mener à bien sa mission humanitaire.

Il demeure impératif de regrouper nos ressources et de conjuguer nos efforts. Si la structure de gouvernance du Mouvement a évolué en suivant un processus de développement continu, des progrès supplémentaires

restent possibles dans la concrétisation de l'idéal Un Mouvement, Une Voix, Une Action. Nous devons tirer pleinement parti de la Commission permanente pour renforcer l'unité entre les composantes du Mouvement, conformément à l'intention initiale qui a présidé à sa création. Par exemple, le Conseil des Délégués et la Conférence internationale sont des plateformes de première importance pour clarifier les orientations stratégiques et s'attaquer aux défis humanitaires les plus urgents. L'ensemble du Mouvement doit être prêt à intervenir de manière unifiée et globale face aux crises humanitaires de grande ampleur.

Une autre grande priorité consiste à renforcer les capacités d'intervention d'urgence sur le plan tant de l'efficacité que du professionnalisme. Réagir rapidement en cas de conflit armé ou de catastrophe naturelle ou provoquée par l'homme relève à la fois du mandat traditionnel des Sociétés nationales et de leurs priorités opérationnelles actuelles. Les interventions d'urgence visant à sauver des vies sont au cœur même de la mission humanitaire ; nos activités dans ce domaine s'appuient sur notre vaste expérience opérationnelle et sur nos ressources matérielles. Les services ambulanciers, en particulier, offrent une plus-value qui va au-delà des capacités professionnelles de secours : ils assurent la liaison entre les zones de guerre, les zones sinistrées et les communautés, tout en s'intégrant parfaitement aux programmes de premiers secours. Ils peuvent servir de plateforme stratégique aux composantes du Mouvement pour mutualiser leurs ressources, améliorer la qualité de leurs opérations, créer une image de marque forte et accroître leur cohésion. L'élaboration de politiques favorables aux services ambulanciers des Sociétés nationales devrait dès lors constituer une priorité, cela ayant également pour effet de renforcer leur rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire.



# Opinion

## De sujet marginal à thématique centrale : 32 ans d'activités de santé mentale et de soutien psychosocial

La Plateforme du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour la santé mentale et le soutien psychosocial (MHPSS Hub) a vu le jour le 1er janvier 2025. Cette date a marqué le début d'un nouveau chapitre, mais aussi l'aboutissement de plus de 30 années d'activités qui ont commencé par un terrible drame au large du Danemark.

Le 7 avril 1990, un incendie éclate à bord du ferry MS Scandinavian Star alors qu'il se dirige vers la Norvège. Au total, 159 personnes perdent la vie dans la catastrophe. Les survivants feront part de leur profonde détresse face à l'absence de soutien psychologique après la tragédie. Un rapport établi à l'époque par la Croix-Rouge danoise indique qu'il faudra veiller à ce qu'un tel manque d'assistance ne se reproduise plus jamais. C'est ainsi qu'est créé, en 1993, le Centre de référence pour le soutien psychosocial de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

En janvier 2025, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) s'est associé à la Fédération internationale et à la Croix-Rouge danoise pour mettre sur pied le MHPSS Hub, une nouvelle plateforme mondiale consacrée à la santé mentale et au soutien psychosocial, destinée à remplacer l'ancien Centre de référence. Nana Wiedemann, directrice du MHPSS Hub, a fait partie de cette aventure longue de plus de trois décennies presque depuis le début. Elle se souvient qu'« au départ, la santé mentale était considérée comme un sujet marginal réservé à une poignée d'experts, avant que le Mouvement ne se rende progressivement compte qu'il n'y a pas de santé sans santé mentale ».

Durant toutes ces années, tandis que la santé mentale des populations partout dans le monde se trouvait gravement affectée par les conflits armés, les déplacements massifs de population, les catastrophes naturelles et les urgences sanitaires, le personnel et les volontaires des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont œuvré en première ligne, s'efforçant de fournir des services de soutien psychosocial et de développer leur savoir-faire dans ce domaine.

En 2019, une politique commune du Mouvement et une résolution approuvée par 196 États parties ont été adoptées pour répondre aux besoins en santé mentale et soutien psychosocial des personnes touchées par les conflits armés, les catastrophes naturelles et autres situations d'urgence. Cet engagement formel a été suivi d'un effort collectif du Mouvement visant à mettre en œuvre la résolution et la politique à l'horizon 2025.

La santé mentale et le soutien psychosocial font partie intégrante de l'assistance humanitaire fournie par les Sociétés nationales, y compris dans les contextes les plus difficiles et instables, comme Gaza et l'Ukraine. En 2024, le MHPSS Hub a collaboré avec les Sociétés nationales de 119 pays et son site web, qui comporte une vaste bibliothèque de ressources, a été visité depuis tous les pays (à l'exception d'un seul). La plateforme a également mis sur pied et anime un réseau de recherche, qui réunit des experts de premier plan et mène dans des activités de plaidoyer et de diplomatie humanitaire.

Dans le sillage de l'approfondissement des connaissances en santé mentale et soutien psychosocial au sein du Mouvement, les composantes s'emploient à coordonner et conjuguer leurs efforts. Par exemple, le Centre de formation en santé mentale et soutien psychosocial pour l'Asie-Pacifique (Asia Pacific MHPSS Training and Learning Collaborative) est né d'un partenariat entre le Bureau régional de la Fédération internationale pour l'Asie-Pacifique, la section de Hong Kong de la Croix-Rouge chinoise et le MHPSS Hub. Ce centre s'est ensuite développé pour devenir une référence dans la région, où il soutient 31 Sociétés nationales et fait office de pôle de promotion (l'an dernier, il a notamment produit des vidéos qui ont généré quelque 30 millions de vues).

Parallèlement à la prise de conscience qui s'est opérée dans le secteur humanitaire quant à l'importance de la santé mentale et du soutien psychosocial, on a vu la coopération et la coordination interinstitutionnelles devenir plus formelles et structurées. Depuis 2015, le Groupe de référence du Comité permanent interorganisations pour la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence a été coprésidé par le Centre de référence de la Fédération internationale – et à présent par le MHPSS Hub –, aux côtés de l'Organisation mondiale de la Santé. Le Comité permanent interorganisations est le forum de coordination humanitaire le plus ancien et le plus élevé du système des Nations Unies. Le Groupe de référence soutient les opérations et la coopération à plusieurs niveaux, notamment celui des activités de recherche visant à

recueillir des données probantes et à déterminer comment mettre en place des services de qualité.

Aujourd'hui, la communauté mondiale de la santé mentale et du soutien psychosocial est composée d'un groupe diversifié d'experts, de praticiens et d'autres parties clés, en particulier des représentants gouvernementaux, des organismes des Nations Unies et des universitaires. L'année dernière, le MHPSS Hub a collaboré avec plus de 150 organisations, agences, institutions et universités extérieures au Mouvement.

Aujourd'hui, 32 ans après le drame survenu au Danemark, les activités de santé mentale et de soutien psychosocial sont mondialement reconnues et fermement ancrées au sein du Mouvement. Mais alors que les troubles mentaux représentent plus de 10% de la charge mondiale de morbidité, ces activités se voient attribuer moins de 1% de l'ensemble de l'aide humanitaire internationale consacrée à la santé. Les ressources du MHPSS Hub sont limitées et le paysage des financements est imprévisible. À l'heure où l'on assiste à une convergence de situations d'urgence, notamment de crises climatiques et environnementales, de conflits d'une extrême violence, de crises sanitaires, d'économies qui s'effondrent et de déplacements à grande échelle, le personnel et les volontaires des Sociétés nationales sont aux avant-postes de la réponse humanitaire. Leurs efforts seront essentiels pour le bien-être mental de millions de personnes à travers le monde, et ils auront besoin de tout le soutien que le Mouvement pourra mobiliser.

Par **Sarah Harrison**

*Sarah Harrison dirige l'unité des conseillers en santé mentale et soutien psychosocial au sein du MHPSS Hub. Elle est également responsable des activités de diplomatie humanitaire auprès des partenaires du Mouvement, des acteurs gouvernementaux et des autres agences et organisations humanitaires. Elle soutient les processus stratégiques au sein du MHPSS Hub et de l'ensemble du Mouvement, et représente le MHPSS Hub dans des réunions et forums extérieurs.*

